

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

Date : mardi 10 novembre 2020

Conseil organisé en visioconférence en raison de la situation sanitaire.

Participants :

- Le directeur : Gresçu Éric
- Représentante de la municipalité : Mme Fauret
- Représentants des parents d'élèves : Mmes Rivière, Behar, Prat, Prein, Dachicourt, Chevalier, M Reysat, M Bonnet (FCPE). Mmes Delecole, Larochelle-Semecurbe, Paglilo, De Souza, Serieys M Gaspalou, (AAPEELA)
- Enseignants : Mmes Orts, Moreau I, Carado, Eibenberger, Giret, Vallée, Allemand, Derrien, Laloy, Savetier, Guinchard, Tanguy, Lanore, Faustino, Lacout, El Atmani, M Lorand
- Excusée : Mme Fondain

Ordre du jour :

1. Le fonctionnement de l'école et la situation sanitaire
2. Le bilan de la rentrée 2020
3. Le vote du règlement intérieur
4. Le bilan de la coopérative scolaire
5. Questions diverses

1) Le fonctionnement de l'école et la crise sanitaire :

Le fonctionnement de l'école est très impacté par la situation sanitaire et sécuritaire :

- 2 accès sur Blanguernon (cycle 2 rue des Grouettes et cycle 3 avenue du Bois de Verrières)
- Une entrée en classe échelonnée entre 8h20 et 8h40 (sortie entre 16h05 et 16h15). Nous allons essayer de régler le problème de l'accueil des fratries en prenant en charge toute la fratrie dès son arrivée.
- Une distanciation physique de 1m quand c'est faisable
- Le lavage des mains au savon ou à l'aide du gel hydro alcoolique
- La limitation du brassage : nous avons choisi de mettre en place une limitation par cycle. L'école est ainsi divisée en 3 groupes qui ne se mélangent pas : cycle 2 Blanguernon, cycle 3 Blanguernon et Chénier. Cette organisation est valable depuis la rentrée.
- Le port du masque : dans l'ensemble il est bien accepté. Il faut assez régulièrement rappeler à l'ordre les enfants mais ils respectent les règles. 1 famille refuse le port du masque (enfant absent), plusieurs familles protestent mais mettent les enfants à l'école.
- Les enfants asthmatiques : le port du masque est conseillé pour les enfants asthmatiques car ils sont plus fragiles et ils doivent se protéger. Si l'enfant a du mal à respirer il est isolé sans son masque le temps nécessaire. En cas de crise importante il doit rester à domicile.
- Des masques enfants ont été distribués ces derniers jours (4 masques par enfant grâce à une dotation de la mairie). Nous disposons d'un stock de masques de secours important (dotation de l'Education Nationale et de la ville).

Nous pouvons aider les familles en difficulté en donnant des masques.

La gestion des malades :

- 4 enfants ont été malades depuis la reprise de novembre (les enfants restent à leur domicile et reviennent après un test négatif). Nous avons eu beaucoup de cas contacts (10 à 15 absences par jour sur la 1^{ère} période), beaucoup d'absence par précaution aussi.

Dans tous les cas il convient de consulter le médecin traitant et de suivre les prescriptions tout en prévenant l'école. La continuité pédagogique est mise en place pour les absents (mise à disposition du travail auprès des gardiennes dans la plupart des cas).

Nous prenons actuellement en main d'autres outils de communication et de travail afin de nous préparer à toutes les éventualités (ENT).

2) Le bilan de la rentrée 2020

- 457 élèves sont présents à l'école cette année dans 17 classes : 12 à Blanguernon et 5 à Chénier. Les effectifs des classes sont corrects (24 à 27) sauf en CM2 (32).
- L'équipe a très peu changé. Mme Vallée assure les compléments des services de Mme Allemand et de Mme Fondain cette année (CM1A et CM1B).
- Nous accueillons 2 professeurs contractuels alternants. C'est un dispositif qui permet à de futurs enseignants d'être en stage 1 jour par semaine à l'école ainsi que 4 semaines dans l'année. Ces enseignants sont tantôt en observation tantôt en responsabilité dans la classe. Il s'agit de Mme Janiot (classe de Mme Carado) et de Mme Regradj (classe de Mme Lanore).

Les projections pour l'année prochaine montrent une légère baisse des effectifs à nouveau mais à priori pas d'inquiétude pour une fermeture de classe.

3) Le vote du règlement intérieur :

Il n'y a pas de changement proposé dans le règlement intérieur pour cette année. Les changements d'horaires ne sont pas intégrés dans le règlement car ils sont provisoires. Le règlement est adopté à l'unanimité.

4) Le bilan de la coopérative scolaire

Le bilan de la coopérative laisse apparaître un bénéfice important qui s'explique par l'annulation de toutes les sorties du 3^{ème} trimestre. Beaucoup de classes ont investi dans des livres, du matériel de sciences, mais ça n'a pas le même impact sur les finances.

Nous avons prévu des activités pour le 1^{er} trimestre mais malheureusement la situation sanitaire ne permet toujours pas de mettre en place des sorties, des animations...

Les comptes ont été vérifiés et approuvés par les fédérations de parents et par l'OCCE (organisme qui gère les coopératives scolaires).

5) Questions diverses :

- Les élections parents se sont déroulées exclusivement par correspondance cette année. Cela n'a pas eu d'impact sur la participation des familles (elle est même légèrement en hausse).
- La FCPE demande la mise en place d'un conseil d'élèves afin de mieux associer les enfants aux réflexions concernant le fonctionnement de l'école. Une concertation entre l'équipe enseignante et les parents sera organisée sur le sujet dès que la situation sanitaire permettra une réunion en présentiel.
- Hommage à Samuel Paty : un moment d'échange a été organisé dans les classes suivi de la lecture de la lettre de Jean Jaurès. Une minute de silence (ou temps calme selon les niveaux et les classes) a terminé cet hommage.
- Il n'y aura sans doute pas de rencontre avec les familles en présentiel en décembre. Nous réfléchissons aux modalités possibles mais c'est difficile de se projeter tant la situation évolue.
- Les photos de classes : les photos individuelles sont possibles sans masque mais pas les photos de classe. Nous allons donc attendre des jours meilleurs pour organiser les prises de vues.
- Restauration scolaire : plusieurs familles se plaignent du service. Les enfants indiquent que les animateurs les forcent à manger. Le règlement du service prévoit que les animateurs fassent goûter

les plats et veillent à ce que les enfants ne sortent pas du réfectoire sans avoir du tout mangé. Les représentants des parents seront invités à un service pour pouvoir se rendre compte du fonctionnement.

- Spectacle de Noël : comme traditionnellement un spectacle sera offert aux enfants par la ville d'Antony. Il s'agit du concert *Little Rock Story* qui sera donné à l'Espace Vasarely (les séances initialement prévues en décembre sont repoussées à janvier en raison de la situation sanitaire).

Fait à ANTONY le 21 novembre 2020

Le président du conseil d'école :
GRESÇU Éric